

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2011/11/07/2011018397/justel>

---

Dossier numéro : 2011-11-07/08

## Titre

7 NOVEMBRE 2011. - Arrêté ministériel portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Commission d'évaluation, visée à l'article 12 de l'arrêté royal du 18 mars 1999 relatif aux dispositifs médicaux

Source : AGENCE FEDERALE DES MEDICAMENTS ET DES PRODUITS DE SANTE

Publication : Moniteur belge du 21-11-2011 page : 68942

Entrée en vigueur : 21-11-2011

---

## Table des matières

Art. 1-2

[ANNEXE.](#)

Art. N

---

## Texte

Article [1er](#). Le règlement d'ordre intérieur de la Commission d'évaluation, visée à l'article 12 de l'arrêté royal du 18 mars 1999 relatif aux dispositifs médicaux, joint en annexe, adopté par cette commission le 1er septembre 2011, est approuvé.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

[ANNEXE.](#)

[Art. N](#). Règlement d'ordre intérieur de la Commission d'évaluation  
(Pour le règlement, voir CN : 2011-09-01/13).